

Comité technique spécial du lundi 15 mai 2017

Le Comité technique spécial s'est finalement tenu le lundi 15 mai 2017.

Vous pouvez retrouver notre déclaration liminaire en ligne sur notre site.

Deux sujets importants ont été abordés

La formation professionnelle

Un bilan de cette mission essentielle a été effectué. Nous en sommes très satisfaits et nous remercions d'ailleurs les équipes de la DRESG et de l'ENFIP.

L' e-formation nous a naturellement amené à émettre des observations tout en soulignant qu'il s'agit d'un outil complémentaire qui doit être aménagé.

Le sujet de l'apprentissage des langues étrangères a également été évoqué et l'objectif est de le développer.

En ce qui concerne les résultats aux concours internes et aux examens professionnels, nous proposons d'ajouter le taux d'admis par rapport aux agents qui suivent les préparations.

Enfin, nous avons répercuté nos critiques sur les mesures non concertés mises en place par les Services Centraux : l'organisation simultanée des concours externes et internes et la limitation à 5 présentations aux concours.

Compte tenu des incertitudes fortes sur la mise en œuvre du prélèvement à la source, il convient de s'interroger sur l'opportunité de privilégier une formation sur ce projet..

En ce qui concerne la DRESG, nous souhaiterions que soient expertisées:

- * La possibilité d'avoir une formation sur les pratiques dans les autres pays sur certains sujets tels que les remboursements de TVA, comme nous l'avions suggéré l'année dernière.
- * La possibilité d'avoir une formation avec des administrations et autres structures administratives comme les Douanes ou avec d'autres Directions comme la DVNI par exemple.

Ce comité technique local a vu acter le départ de la BNIPF et la BNEE dont les effectifs seront gérés par le SDNC de Saint Germain en Laye et la DNEF à Pantin au 1^{er} septembre 2017.

Les expérimentations en cours à la DRESG

Les deux premiers points concernent des sujets dont FO vous avait informé via notre journal local

* Le télétravail

La préfiguration concerne 12 agents. Les conditions ont été rappelées, en soulignant certaines contraintes mais également une certaine souplesse dans l'application.

* 1'Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics, en abrégé ENSAP

La dématérialisation des fiches de paie fonctionne... et nous vous invitons à y souscrire.

Des évolutions importantes sont prévues notamment sur le dossier retraite qui sera disponible et accompagné de simulateurs.

* SIRHIUS: La Direction se prépare aux importants changements à venir et forme les agents concernés ce qui devrait permettre une bonne transition.

Josette Beziade Philippe Flohr Eric Bitbol